

Code Natura 2000 : A 119

Marouette ponctuée

Carte d'identité

Nom scientifique : *Porzana porzana*

Classification : oiseau, Rallildé

Taille : 19-25 cm

Poids : 60 à 115 g

Présence en Wallonie : mi-mars à novembre (nidification de mi-avril à mi-août)

Nid : sur une touffe d'herbe

Nombre d'œufs : 8 à 12

Nombre de nidification : 1 par an

Hivernage : Péninsule ibérique, Afrique du Nord

Alimentation : omnivore

Protection : maintien des zones humides à végétation dense



© P. Vanmeerbeeck

Identifiant

Un petit oiseau à la silhouette de poule d'eau longe la vasière à la limite de la roselière. De temps en temps il s'arrête et picore quelques secondes. La lumière basse du soir l'éclaire bien et on peut distinguer un plumage dans les tons brun-gris tacheté de noir et de blanc. Les flancs sont bruns rayés de blanc et le dessous de la queue est beige. On peut aussi distinguer le bec court, jaune avec du rouge à sa base. Il s'agit d'une marouette ponctuée.

La marouette ponctuée est difficile à observer et il faut la voir correctement pour ne pas la confondre avec un râle d'eau ou une autre marouette. Les observations sont souvent furtives mais avec de la patience, on est souvent récompensé et on peut identifier l'espèce.

Les principales différences avec le râle d'eau, plus commun, sont le bec (long et rouge chez le râle), la poitrine (gris-bleu chez le râle) et l'absence de taches blanches sur le dos et la poitrine pour le râle adulte. Les autres marouettes sont plus petites et nettement moins tachetées. L'identification des juvéniles reste cependant compliquée.

Observer

La marouette ponctuée niche dans les marais de la plupart des pays d'Europe. Sa répartition est assez fragmentée dans l'ouest et le sud du continent. En Belgique, on ne compte que quelques couples, surtout localisés en Flandre. Récemment, il n'y a qu'une ou deux nidifications qui ont été soupçonnées en Wallonie car l'espèce

ych niche très irrégulièrement. Cependant, sa discrétion, son habitat et son mode de vie nocturne pourraient induire une certaine sous-estimation des effectifs.

En période de migration, la marouette ponctuée est plus facile à observer, surtout après la nidification (septembre-octobre) lorsque les niveaux d'eau des étangs sont un peu plus bas. On la voit alors s'aventurer en bordure de roselière. Elle peut aussi occuper de petits sites pour se nourrir et reprendre des forces avant de continuer son parcours pour l'Afrique ou le sud de l'Espagne.

L'habitat fréquenté par la marouette ponctuée pour la nidification est un habitat marécageux avec une végétation dense et un sol vaseux qui alterne avec des zones submergées de 10 à 20 cm. Les marais naturels ou semi-naturels, certains bassins d'orage, des décanteurs industriels pourraient ainsi convenir à la nidification de l'espèce en Wallonie. La hauteur de la strate herbacée est en général comprise entre 25 et 80 cm. Les milieux constituant la transition entre un plan d'eau et la zone forestière sont les milieux favorisés de l'espèce. Les cariçaies (prairies à laïches) et les jonchaies sont particulièrement appréciées car elles offrent tout au long de la nidification, un sol vaseux, avec des corridors dans la végétation et une eau peu profonde (souvent moins de 20 cm) au moins par endroits. La présence de buissons ne gêne pas l'espèce du moment que le recouvrement arbustif ne dépasse pas 30 %. Le nid est en général placé sur une touffe d'herbe entourée d'eau. Elle semble aussi négliger les grandes roselières.



Le territoire s'étend sur à peine 1,2 ha que le mâle va défendre en lançant son chant caractéristique qui est une répétition de sifflements émis de manière régulière. C'est au crépuscule que les chances sont les plus grande d'entendre le chant du mâle, seul indice de nidification, et ainsi de mettre en évidence la présence de l'espèce.

Le régime alimentaire est assez varié. Il est composé de végétaux, de graines et de petits invertébrés glanés dans l'humus ou la vase sous la végétation, parfois en lisière. Les insectes aquatiques et leurs larves, les vers de terre ainsi que des mollusques sont aussi au menu.

Protéger

Les principales menaces que pourrait rencontrer la marouette ponctuée sont la disparition et la dégradation de son habitat. Une mauvaise gestion hydrique du site est également néfaste pour la nidification de l'espèce. Les zones humides doivent donc être impérativement préservées voire développées.

Dans les complexes humides favorables à l'espèce où la régulation des niveaux de l'eau est possible, ceux-ci seront maintenus suffisamment élevés pendant tout le printemps et le début de l'été pour inonder les prairies humides, les cariçaies et autres habitats favorables. Ensuite, on peut envisager de les diminuer dès la fin du mois d'août pour dégager des plages de vase favorables aux haltes migratoires.

Plus localement, à l'échelle de la parcelle ou du groupe de parcelles, des travaux spécifiques peuvent être menés pour accentuer le caractère humide des habitats favorables (bouchage des drains, pose d'embâcles dans les fossés...). Cela doit cependant être mené de façon réfléchie.

Il est nécessaire de maintenir le caractère ouvert des milieux en contrôlant l'envahissement naturel du milieu. On pourra y remédier en réalisant une fauche automnale en rotation bisannuelle. Une deuxième possibilité est de faire pâturer des bovins de races rustiques (Galloways ou Highland) dans les sites entre le 15 août et début décembre. Pour une gestion sur du long terme, le pâturage extensif des prairies fortement humide est très favorable. Il permet le développement de zones à joncs, des corridors dans la végétation et des plages de vase sous le piétinement des vaches, ce qui est très favorable à l'espèce.

La fauche précoce des prairies partiellement inondées est également problématique : le gestionnaire veillera à laisser de la végétation herbacée haute (minimum 25 cm) et dense entre mi-avril et le 15 juillet. Il est donc conseillé de pratiquer des fauches tardives voire très tardives. La fauche devrait se faire depuis le centre de la parcelle vers l'extérieur (fauche centrifuge) afin de permettre aux éventuels jeunes non volants de pouvoir fuir à pied.

La qualité de l'eau est importante pour les marouettes puisqu'elle influe directement sur les ressources alimentaires du plan d'eau. L'épuration des eaux usées et la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles (mesures agri-environnementales) dans les bassins versants favoriseront logiquement la qualité des eaux.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

